



académie
Créteil



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Seine-Saint-Denis

Enseigner dans les classes du dispositif 100% de réussite de la Seine-Saint-Denis

Livret à l'intention des personnels enseignants de CP-CE1
des réseaux de l'éducation prioritaire

Rentrée 2019



Groupe d'appui départemental
100 % Réussite

Préambule

Le livret « Enseigner dans les classes du dispositif 100 % de réussite de la Seine-Saint-Denis » s'adresse à toutes celles et tous ceux qui œuvrent en éducation prioritaire dans les écoles de la Seine-Saint-Denis.

Il met en perspective vos missions pédagogiques et éducatives par rapport aux grands enjeux du moment avec l'objectif de la réussite de tous les élèves.

Il est distribué en premier lieu à tous les personnels travaillant dans les classes de CP et CE1, que ce soient en classes dédoublés ou en co-enseignement, mais aussi à tous les maîtres de l'équipe enseignante des écoles pour favoriser une dynamique d'équipe indispensable pour atteindre les objectifs fixés.

Être enseignant en REP et REP+, c'est intégrer une équipe motivée qui met en œuvre des **pratiques pédagogiques innovantes pour répondre aux besoins spécifiques des élèves** scolarisés de ces territoires et **s'adapter à leurs difficultés**. (Travail collectif, dialogue avec les parents, accompagnement des enseignants, participation à des initiatives pédagogiques collectives...)

Des encadrés mentionnent des adresses qui permettent d'accéder à des informations complémentaires disponibles sur différents sites de l'éducation nationale.

Des flashcodes permettent d'accéder plus rapidement aux liens mentionnés.

J'espère qu'à la lecture de ce livret vous trouverez des repères, des références, des indications qui faciliteront au quotidien votre engagement au service de la réussite de vos élèves.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire 2019-2020 en Seine-Saint-Denis.



<http://www.dsden93.ac-creteil.fr>

*Antoine Chaleix
Inspecteur d'académie,
Directeur académique
des services de l'éducation
nationale*

Sommaire

Objectif de la mesure	1
1 - Enjeux du dispositif	3
2 - Nomination des enseignants	4
3 - Lire - Ecrire - Compter - Respecter autrui	5
4 - Manuels scolaires	7
5 - Dédoulement des classes	8
6 - Aménagement de la classe	10
7 - Emploi du temps	12
8 - Co-enseignement	13
9 - Liaison GS/CP	19
10- Évaluations	22
11- Où trouver de l'aide ?	24
Annexes	25

Ce livret vous est proposé par le



Groupe d'appui départemental
100 % Réussite

de la Seine-Saint-Denis

Objectif de la mesure

Pour prévenir la difficulté scolaire dès les premières années et soutenir les élèves dans les apprentissages fondamentaux, les classes de CP et de CE1 des réseaux de l'éducation prioritaire sont dédoublées à la rentrée 2019.

Dès cette rentrée, un suivi renforcé dans l'apprentissage de la lecture et des mathématiques et un dédoublement des classes de grande section en éducation prioritaire vont être déployés.

Réduire les effectifs des classes n'est pas un critère suffisant pour la réussite de la mesure. La mise en place d'une pédagogie adaptée est également nécessaire.

L'enseignement doit être particulièrement structuré, progressif et explicite : il s'agit de donner du sens aux apprentissages et de les envisager dans leur progressivité.

Ce nouveau contexte d'enseignement doit, plus encore qu'ailleurs, permettre de personnaliser les apprentissages.

Les professeurs exerçant dans les écoles REP+ bénéficient de dix-huit demi-journées maximums par année scolaire pour :

- ◆ Travailler en équipe
- ◆ Répondre pédagogiquement aux besoins particuliers des élèves
- ◆ Nouer des relations étroites avec les parents

Des outils sont progressivement mis en place pour :

- ◆ Donner des éléments théoriques et pratiques constituant autant de pistes de travail adaptées aux besoins des élèves.
- ◆ Partager des bonnes pratiques
- ◆ Faciliter les échanges entre professeurs, cadres de l'Education nationale et chercheurs

UNE MESURE POUR BÂTIR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Prévenir la
difficulté scolaire

Garantir, pour chaque élève, l'acquisition des
fondamentaux :
parler, lire, écrire, compter, respecter autrui

Comment ?
CP et CE1 à
effectifs réduits en
éducation
prioritaire

Points de repères

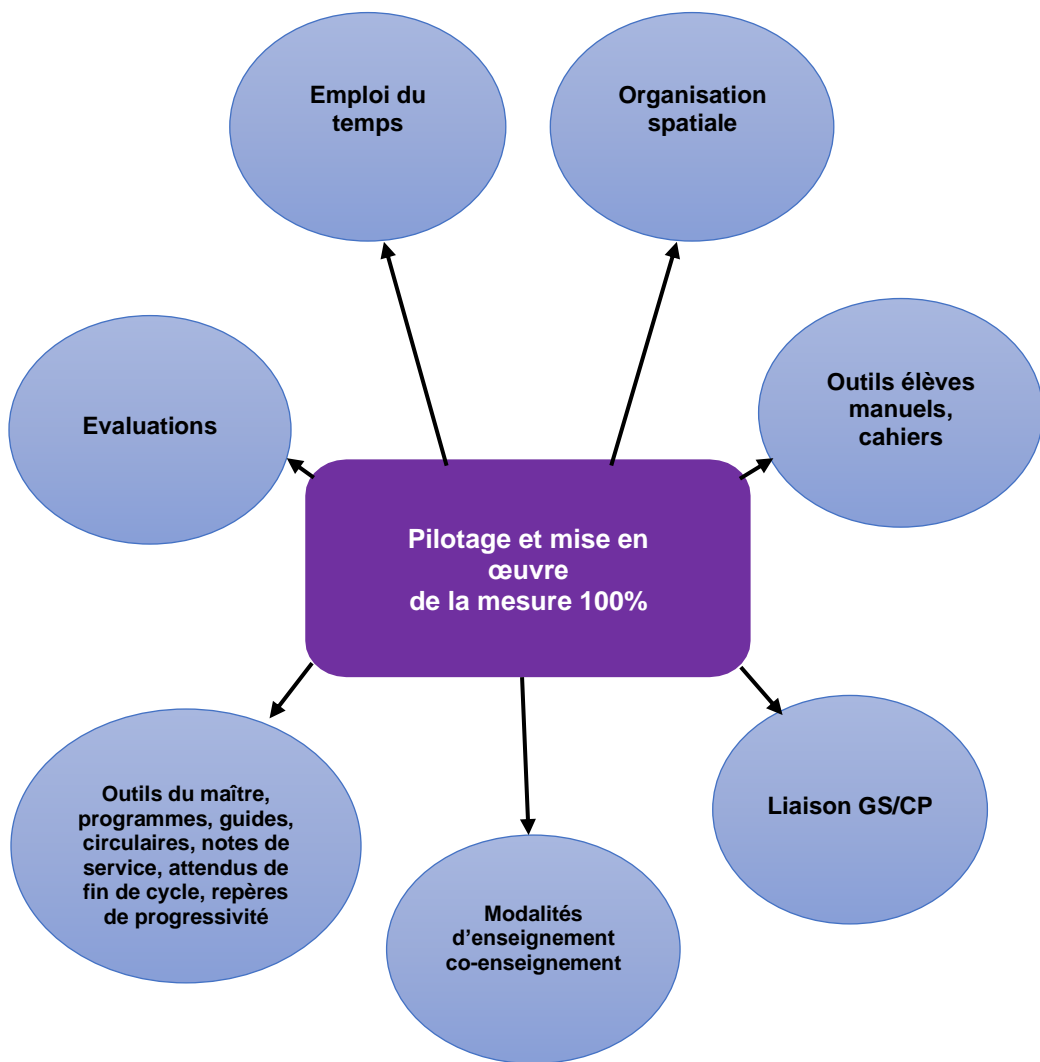


Éduscol : « 100% de
réussite en CP »
[http://eduscol.education.fr/
cid117919/100-de-reussite-en-
cp.html](http://eduscol.education.fr/cid117919/100-de-reussite-en-cp.html)



Référentiel de
l'éducation prioritaire
[http://cache.media.eduscol.
education.fr/file/education_prioritaire_
et_accompagnement/53/5/
referentiel_education_prioritaire_
294535.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/education_prioritaire_et_accompagnement/53/5/referentiel_education_prioritaire_294535.pdf)

1 - Enjeux du dispositif



<http://eduscol.education.fr/cid117919/100-de-reussite-en-cp.html>

2 – Nomination des enseignants

La nomination dans l'école se fait au mouvement intra-départemental sur des postes fléchés « 100% réussite ». Cependant l'attribution des classes est du ressort du conseil des maîtres et de la direction de l'école.

Extrait du guide du mouvement intra-départemental 2019 :

Dispositifs « moyen supplémentaire », 100% réussite : sont rattachés à une école et seront attribués à titre définitif. L'enseignant nommé sur ce dispositif ne sera pas systématiquement celui qui aura en charge le CP ou le CE1 à effectif réduit. Sa désignation se fera en même temps que la répartition des classes en conseil des maîtres. Ces enseignants seront assimilés aux adjoints lors de l'application d'une éventuelle mesure de carte scolaire.

En fonction des locaux, les CP et/ou les CE1 seront à effectifs réduits ou en co-enseignement.

NOTES :

3 – Lire-Ecrire-Compter

Respecter autrui

Lire-Ecrire



Programmes du cycle 2 – Arrêté du 9-11-2015 – JO du 24-11-15
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=33400



Lecture : construire le parcours d'un lecteur autonome
Note de service n°2018-049 du 25-4-2018 – BO spécial n°3 du 26 avril 2018
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=128704



Enseignement de la grammaire et du vocabulaire : un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française
Note de service n°2018-050 du 25-4-2018 – BO spécial n° 3 du 26 avril 2018
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=128707



Guide « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP » Avril 2018
<https://eduscol.education.fr/cid129436/pour-enseigner-la-lecture-et-l-ecriture-au-cp.html>



Guide « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CE1 » Septembre 2019
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Cycle_2/17/5/Livre_Lecture-ecriture_2019_CE1_web_1173175.pdf

Compter



La résolution de problèmes à l'école élémentaire
Note de service n°2018-051 du 25-4-2018 / BO spécial n°3 du 26 avril 2018
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=128735



21 mesures pour l'enseignement des mathématiques
Rapport : « 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques »
Février 2018
<https://www.education.gouv.fr/cid126423/21-mesures-pour-l-enseignement-des-mathematiques.html>

Respecter autrui



L'enseignement moral et civique (EMC) au Bulletin officiel spécial du 25 juin 2015
- BO spécial n° 6 du 25/06/15
<https://www.education.gouv.fr/cid90776/l-enseignement-moral-et-civique-au-bo-special-du-25-juin-2015.html>



L'enseignement moral et civique dans la classe, dans l'école et dans l'établissement - cycles 2-3-4
- Programme d'enseignement moral et civique
<https://eduscol.education.fr/cid92405/l-emc-dans-classe-dans-ecole-dans-etablissement.html>



- Grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République
<https://www.education.gouv.fr/cid85644/onze-mesures-pour-une-grande-mobilisation-de-l-ecole-pour-les-valeurs-de-la-republique.html>



Le parcours citoyen de l'élève
- Le parcours citoyen - Circulaire n° 2016-092 du 20-6-2016
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=103533



Circulaire de rentrée 2019
<https://www.education.gouv.fr/cid142412/la-circulaire-de-rentree-2019-au-bulletin-officiel.html>



Recommandations pédagogiques pour l'école maternelle (BO rentrée 2019) I. L'école maternelle, école de l'épanouissement et du langage
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=142385

Les formations proposées aux enseignants des classes de CP et CE1 dédoublées de la Seine-Saint-Denis



<https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/share/espace-formation-dispositif-100-de-reussite-de-la-seine-saint-denis>

4 – Manuels scolaires

- Le choix du manuel de lecture au CP est un acte pédagogique majeur, tant il joue un rôle déterminant dans l'apprentissage de la lecture.
- Choisir des manuels qui permettent de travailler l'ensemble des sous-domaines et surtout du côté du code, il faut des manuels avec une progressivité suffisamment dense.
- Il convient de choisir le manuel de lecture au regard des recommandations qui font aujourd'hui consensus sur l'apprentissage de la lecture.
- Il existe un éventail de manuels disponibles dont certains proposent un apprentissage conforme aux enseignements de la recherche : une étude des correspondances graphèmes-phonèmes les plus régulières et les plus fréquentes dès le début de l'année, des textes déchiffrables, une insistance sur la fluidité du décodage, un enrichissement du vocabulaire, des textes de plus en plus complexes et de genres diversifiés pour le travail de la compréhension, des tâches d'écriture et notamment des dictées menées parallèlement au travail sur la lecture, une initiation à l'orthographe grammaticale.
- L'analyse du manuel retenu et du guide du maître qui l'accompagne est essentielle pour travailler toutes les composantes nécessaires à la formation d'un élève en lecture-écriture.



Comment analyser et choisir un manuel de lecture pour le CP ? pages 105 à 112:

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actualites/23/2/Lecture_écriture_versionWEB_939232.pdf

5 – Dédoublage des classes

En quoi l'allègement des effectifs et le travail en petit groupe sont des données favorables à l'apprentissage et notamment pour les élèves issus de milieux défavorisés ?

Que va apporter ce format en termes de construction pédagogique à la fois dans la gestion d'un petit groupe hétérogène et dans le déroulement des apprentissages ?

Ce dispositif permet aux élèves d'acquérir les apprentissages fondamentaux.

Tout apprentissage nécessite qu'on y consacre du temps, il faut répéter. Ce sont la qualité de l'enseignement et la façon dont les élèves s'engagent dans les tâches qui sont importants pour apprendre. Pour que les élèves s'engagent dans une tâche, l'interaction maître-élèves est primordiale. Dans une classe à effectif réduit, l'enjeu serait qu'il y ait plus d'engagement des élèves car les maîtres sont plus disponibles pour interagir avec chaque élève.

Ce qui aide les élèves en difficulté en lecture c'est :

- Une aide individualisée, un travail en petit groupe de niveau homogène (4/5 élèves) pour un travail de remédiation.
- Un enseignement explicite, structuré.
- Des petits effectifs qui permettent de ne pas déconnecter les élèves en difficulté de la classe et de les prendre en charge au sein du collectif.

Quelques pistes de réflexion :

- L'organisation des enseignements :
Le français : 10h au cycle 2 consacrées à des activités quotidiennes d'oral, de lecture et d'écriture qui prennent appui sur l'ensemble des champs disciplinaires.
Importance de structurer l'emploi du temps autour des activités langagières : le langage oral doit retrouver sa place dans les emplois du temps, la lecture (travail du code et de la compréhension), écriture (geste graphique et écriture autonome de mots et production d'écrit), étude de la langue (en contexte puis intégration de séances régulières avec tout un travail sur le lexique).
- Un emploi du temps évolutif car le poids des différentes composantes n'est pas le même entre septembre et mai.
- Les gestes professionnels des enseignants :
Déroulement des séances maîtrisé avec une explicitation des enjeux, des objectifs poursuivis, des consignes claires et avec une ouverture et une fermeture des activités ritualisées.
- Re-brassage, de l'entraînement

C'est fondamental notamment au sein d'un groupe réduit.

- Des activités courtes, ritualisées qui amènent l'élève à être quotidiennement dans l'écriture, la lecture.
- Des modalités d'étayages variés :

Prendre appui sur des pairs (car le groupe à effectif réduit sera hétérogène), sur l'enseignant, sur des outils.

- Une évaluation où les critères devront être visibles, compréhensibles par les élèves. Les formes d'évaluation seront variées et vont prendre beaucoup appui sur l'observation des élèves en situation, l'interrogation du processus et pas seulement le produit fini. Ce qui est important c'est de traduire les observables en termes de progrès à accomplir par l'élève. Quels sont les défis à relever par l'élève et quel ajustement des pratiques pour réguler ?
- Travailler sur l'automatisation de mots et proposer des textes 100% décodables et des textes en lecture découverte avec une part de mots non décodables mais à partir desquels les élèves ont suffisamment de matériaux pour pouvoir faire des hypothèses et confronter ces hypothèses au texte.

Quelques outils incontournables :

- Le cahier du jour où les élèves écrivent, font des dictées, de la copie
- Le cahier de production écrite car c'est un outil où on peut voir l'évolution des écrits et c'est une mémoire formidable des progrès de l'enfant,
- Un outil par rapport aux sons qui puisse suivre en CE1 notamment pour l'orthographe

D'après Séminaire « 100% réussite » JUIN 2017, Table ronde : Les conditions de la réussite du CP à 12 : focus sur la lecture/écriture, Yves CRISTOFARI, IGEN, Maryse BIANCO, Michel FAYOL, Marie-Hélène LELOUP, Daniel AUVERLOT



Les conditions de la réussite du Cp à 12 (Séminaire national « 100% réussite au CP » 22 juin 2017

https://www.canalu.tv/video/eduscol/les_conditions_de_la_reussite_du_cp_a_12_focus_sur_lecture_écriture_partie_2.36725



Site Classe à 12

<https://classe-a-12.beta.gouv.fr/>

5 - Aménagement de la classe

La mise en place du dédoublement des classes de CP et CE1 dans les quartiers prioritaires incite à réinterroger les pratiques pédagogiques, mais également l'agencement des espaces d'apprentissage. Il existe en effet une corrélation entre l'aménagement de la classe et la réussite des élèves.



Comment aménager sa classe de CP dédoublé ? Quelles incidences sur sa pratique de classe ?

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reussite/39/0/RA16_C2_FRA_Amenager_espace_v2_843390.pdf



Des espaces flexibles et modulables

L'organisation d'ateliers au sein de la classe implique la mise en place d'espaces différenciés, flexibles et modulables. Ils pourront évoluer en cours d'année, en fonction des nécessités pédagogiques du professeur et des projets qui pourraient être mis en œuvre dans la classe.

Cet aménagement assure également une continuité entre la Grande Section de maternelle et le CP/CE1. Cette transition est préconisée par différents rapports, tant pour les classes dédoublées que pour les classes « traditionnelles ». Les enseignants hésitent à l'idée de sortir de l'agencement frontal, soit une classe entière installée (plus ou moins) sagement face au tableau, du matin au soir. Or un aménagement différent permet aux élèves de changer de position pendant la journée : confortablement installés dans les fauteuils d'un coin lecture, debout pour peindre ou réaliser une expérience scientifique, assis pour un temps d'apprentissage.

Des espaces délimités et identifiés

Espaces d'apprentissages avec l'enseignant, espaces jeux, bibliothèque, numérique, espaces de pratiques artistiques... chaque aménagement doit répondre à une fonction spécifique. Il est indispensable qu'ils soient clairement délimités et organisés selon leurs particularités, de façon à être correctement repérés. Cloisons basses, meubles de rangement, tapis, chevalets, peuvent par exemple être utilisés pour marquer les **différentes zones de la salle de classe**.

Des espaces bien répartis dans la salle de classe

Pour éviter les zones d'interférence, il est préférable de ne pas accoler les espaces pouvant générer du bruit. Pour éviter les attroupements, mieux vaut aussi répartir de façon équilibrée les pôles d'attractivité. Il est enfin essentiel d'assurer une circulation fluide entre les différents ateliers. Autant d'astuces qui permettent d'**optimiser l'organisation d'une classe**.

6- Emploi du temps



Exemple d'emploi du temps journalier
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reussite/38/8/RA16_C2_FRA_gestion_temps_CP_843388.pdf



Exemple d'emploi du temps hebdomadaire
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reussite/43/8/RA16_C2_FRA_EmploiTemps_843438.pdf

Les caractéristiques de l'emploi du temps :

- Des séances courtes
- Des rituels courts (« appui sur lire, écrire, compter »)
- Des séances de reprise
- Des entrées précises
- Des séances spécifiques pour enseigner le langage oral
- Des fondamentaux également l'après-midi

Recommandations :

- Permettre aux élèves de construire leur pensée en privilégiant des situations de recherche qui mettent à profit l'activité intellectuelle des élèves
- Ne pas sursolliciter les élèves
- Alternier des activités couteuses en énergie et des activités plus calmes
- Anticiper dans la préparation de la journée puis au cours de sa réalisation les moments probables de surétayage et de sursollicitation

NOTES :

7- Co-enseignement

Le co-enseignement suppose que **l'espace et les élèves** soient **partagés** : les deux enseignants sont ensemble dans le même espace, ou dans la classe et un espace immédiatement attenant communiquant avec la classe.

Des situations qui ne relèvent pas de cette démarche :

- ◆ L'échange de services où deux enseignants se succèdent dans la classe
- ◆ L'intervention de l'un dans un domaine est suivie de l'intervention de l'autre sur un autre sujet où chacun est responsable de son domaine
- ◆ Le partage du travail institué du type suivant : l'un enseigne, l'autre prépare les supports, corrige les cahiers, fait les photocopies...
- ◆ L'asymétrie de responsabilité : l'un enseigne et dit à l'autre ce qu'il doit faire.

Le co-enseignement s'appuie sur le partage des tâches professionnelles et une co-responsabilité :

- ◆ Choix des supports et outils
- ◆ Progressions et programmations
- ◆ Planification et conception de séquences et séances
- ◆ Mise en œuvre
- ◆ Évaluations
- ◆ Réajustements et prolongements
- ◆ Relation aux familles

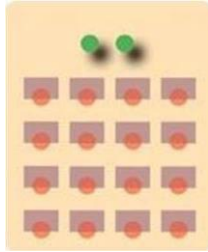
Des modalités d'intervention multiples et complémentaires : dans une séance, il y a différentes phases qui peuvent recouvrir des modalités différentes : l'un enseigne, l'autre aide, puis les deux aident, enfin il peut être organisé un enseignement avec un groupe différencié par exemple...

Ces différentes modalités sont au service de la pédagogie et ont vocation à alterner au cours de la journée.

1. En tandem

Deux enseignants mettent en œuvre les enseignements, partagent des prises de parole et des actions.

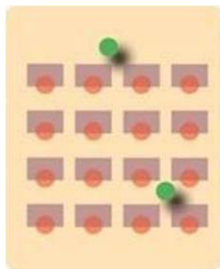
- ◆ Phase de mise en route et d'appropriation
- ◆ Phase de mise en commun
- ◆ Phase de synthèse
- ◆ Phase d'institutionnalisation



2. L'un enseigne, l'autre aide

Un enseignant met en œuvre les enseignements pendant que l'autre apporte aides et étayages aux élèves en fonction des besoins.

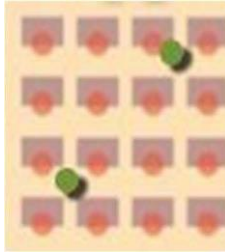
- ◆ Phase de mise en route et d'appropriation
- ◆ Phase de recherche, découverte
- ◆ Phase d'entraînement
- ◆ Phase de mise en commun
- ◆ Phase de synthèse
- ◆ Phase d'institutionnalisation



3. Les deux aident

Les deux enseignants apportent aides et étayages aux élèves en fonction des besoins et exercent une rétroaction plus immédiate (retour individualisé sur les procédures, la mobilisation des connaissances, les étapes, les objectifs des tâches à réaliser).

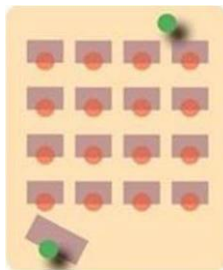
- ◆ Phase de recherche, découverte
- ◆ Phase d'entraînement
- ◆ Phase de synthèse (aide à la formulation orale ou écrite)



4. L'un enseigne, l'autre observe

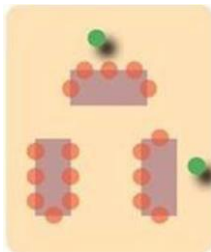
Un enseignant met en œuvre l'enseignement pendant que **l'autre observe** les élèves en s'attachant à :

- ◆ La réalisation des tâches : mise au travail, procédures adoptées, analyse des erreurs, interactions...
- ◆ La réaction aux interventions de l'enseignant : formulation des consignes, enrôlement des élèves, gestion des comportements inappropriés...



5. L'enseignement en ateliers

Les enseignants sont responsables de l'enseignement d'un groupe et alternent leur intervention. Un troisième groupe peut être en autonomie. L'enseignement porte sur **le même objet didactique** (ex. : découverte de la symétrie - un groupe qui utilise un miroir, un groupe sur TNI et un groupe avec pliage...)

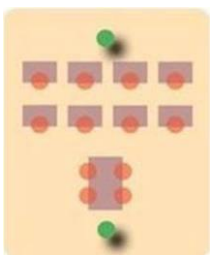


6. Enseignement avec groupe différencié

Un enseignant met en œuvre l'enseignement du groupe classe pendant que **l'autre prend en charge un petit groupe de besoin** avec :

- ◆ Supports adaptés
- ◆ Consignes différenciées (segmentation, reformulation)
- ◆ Tâches différenciées (manipulation, oralisation...)
- ◆ Prise en compte des profils cognitif (auditif, visuel, kinesthésique)
- ◆ Démarches d'apprentissage appropriées (analogie, déduction, induction...)

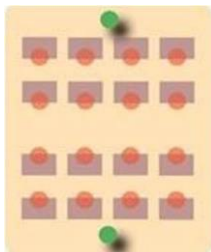
Le temps de séance peut être bref.



7. Enseignement parallèle

Chaque enseignant est en charge d'une partie des élèves et met en œuvre les enseignements qui peuvent porter sur :

- ◆ le même objet didactique
- ◆ un objet didactique différent



Document Éduscol : « Mise en œuvre de la différenciation pédagogique »

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reussite/39/9/RA16_C2_FRA_DifferenciationCP_843399.pdf

Cinq types de regroupements des élèves en classe

Les types de groupe peuvent concerner le co-enseignement comme l'enseignement individuel.

Regroupement	Modalités d'intervention pouvant être associées	Pour quelle(s) activité(s)
Grand groupe	<ul style="list-style-type: none">▪ « En tandem »▪ « L'un enseigne, l'autre aide »▪ « Les deux aident »▪ « L'un enseigne, l'autre observe »	<ul style="list-style-type: none">▪ introduire une nouvelle notion▪ débattre▪ faire la synthèse de travail de groupe▪ mettre en évidence une stratégie, une procédure, une technique▪ présenter un projet▪ lire une histoire

<p>Petit groupe homogène</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ « Les deux aident » ▪ « Enseignement en ateliers » ▪ « Groupes différenciés » ▪ « Enseignement en parallèle » 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ faire de la remédiation sur une compétence commune au groupe ▪ appliquer une procédure ▪ préparer un travail ou une lecture à l'intention de la classe
<p>Petit groupe hétérogène et coopératif</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ « L'un enseigne, l'autre aide » ▪ « Les deux aident » ▪ « L'un enseigne, l'autre observe » ▪ « Enseignement en ateliers » ▪ « Groupes différenciés » 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ effectuer un travail de recherche ▪ manipuler, expérimenter, modéliser
<p>Binôme</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ « En tandem » ▪ « L'un enseigne, l'autre aide » ▪ « Les deux aident » ▪ « L'un enseigne, l'autre observe » 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ produire un écrit, ▪ effectuer des jeux mathématiques ▪ effectuer des jeux de lecture ▪ manipuler, expérimenter, modéliser ▪ préparer une saynète
<p>Enseignement individuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ « L'un enseigne, l'autre aide » ▪ « Les deux aident » ▪ « L'un enseigne, l'autre observe » ▪ « Enseignement en ateliers » ▪ « Groupes différenciés » 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ apporter de l'aide quel que soit le domaine ▪ évaluer la lecture à haute voix, la fluence... ▪ effectuer un bilan de compétences...

D'après l'ouvrage de Lise Saint-Laurent (Université de Laval, Québec) « Enseigner aux élèves à risque et en difficulté au primaire » (Gaëtan Morin éditeur-Chenelière éducation, 2008)

NOTES

8 - Liaison GS/CP

Ce dispositif est axé sur les fondamentaux

La continuité des apprentissages entre **la grande section** et **le cycle 2** contribue à mettre les élèves en situation de réussir au CP. À ce titre, les **ressources d'accompagnement du programme de l'école maternelle**, en particulier du domaine « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » et les trois recommandations qui accompagnent le circulaire de rentrée 2019 peuvent constituer des points d'appui utiles sur l'oral, le lien oral-écrit (activités phonologiques, comptines, dictées à l'adulte), l'écrit (fonction de l'écrit, principe alphabétique), la littérature de jeunesse.

Une sélection de ressources axées sur le **CP**, le travail en **petits groupes** et la **différenciation pédagogique** est proposée. Adossées au programme et en cohérence avec les recommandations du référentiel pour l'éducation prioritaire, elles abordent des points clés des gestes professionnels et des situations d'apprentissage pour la réussite de ce dispositif.

Le programme de cycle 2 (Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015) s'inscrit dans la continuité de l'école maternelle. En outre, en éducation prioritaire, garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et favoriser le travail collectif des équipes sont des facteurs qui contribuent fortement à la réussite des élèves.



Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
<http://eduscol.education.fr/cid91996/mobiliser-le-langage-dans-toutes-ses-dimensions.html>



Assises de la maternelle, 27-28 Mars 2018
<https://www.education.gouv.fr/cid128334/assises-de-lecole-maternelle-l-instruction-obligatoire-des-3-ans.html>

Le ministère de l'Éducation Nationale a publié récemment deux guides d'accompagnement : le premier "Les mots de la maternelle" propose de guider les professeurs dans la mise en œuvre de démarches d'enseignement au service des acquisitions lexicales. Le second "Se préparer à apprendre à lire et à écrire" met l'accent sur les compétences à acquérir en maternelle pour entrer efficacement dans l'apprentissage de la lecture-écriture qui se fera au CP.



Les mots de la maternelle
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/maternelle/63/7/Les_mots_de_la_maternelle_11716_37.pdf



Se préparer à apprendre à lire et à écrire.
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/maternelle/41/4/Guide_phonologie_1172414.pdf

Axes d' actions	Des temps d'apprentissage communs	Projet de 15 jours à raison d'un atelier de 1h30 regroupant les classes de GS, CP : ceci pour partager des références culturelles, pour faciliter l'entrée dans la lecture...	Pistes
	Liaison autour des pratiques enseignantes et des gestes professionnels liés aux apprentissages	Échanges sur les pratiques pédagogiques, échanges sur les pratiques de gestes professionnels qui s'appuient sur les progrès de l'enfant, sur la différenciation, sur la réassurance, réflexion sur les pratiques d'évaluation, construction de gestes professionnels communs, construction de progressions conjointes (sur les réalités sonores de la langue, sur les activités graphiques et d'écriture, les parcours de lecture...)	
Axes d' actions	Liaison autour des supports et des outils	Transmission de traces écrites, visuelles ou sonores, du cahier de GS, des traces exploitées comme mémoire de l'année précédente, du cahier de réussite de chaque élève, des fiches passerelles, du capital de mots références, de la liste des phonèmes exploités et des syllabes manipulées, du lexique thématique travaillé, de la liste des supports de lecture, des affichages élaborés, des fiches consignes, du cahier d'expérience, de boîtes à histoires à continuer, de livres à compter, du cahier de vie, des photos de vie de la classe, de la charte de vie de classe, du répertoire collectif de comptines, des jeux de doigts, poésies et chansons, des sous-main de référence, de la fiche commune de codage des consignes	Pistes
Axes d' actions	Liaison autour des dispositifs et des organisations	Aménagements de l'espace, organisation des décloisonnements entre enseignants	Pistes
	Liaison autour des rencontres d'élèves	Envoyer régulièrement deux lecteurs de CP lire un album court choisi et préparé par les GS, réalisation d'un objet à partir d'une fiche technique préparée par l'un ou l'autre niveau, jeux de société, jeux de ballon ...	
	Liaison autour de l'accompagnement à la scolarité de l'école élémentaire	Visites des GS en CP, ½ matinée des GS en CP (qui travaillent dans la classe de CP)	

Objectifs de la liaison GS-CP :

- Assurer la continuité des bonnes pratiques enseignantes et des apprentissages
- Gérer les comportements
- Assurer le suivi des enfants à besoins particuliers
- Éviter les ruptures qui mettraient les enfants en situation de difficulté

Parce qu'« on apprend toujours au moyen de ce que l'on sait déjà, l'acquisition de connaissances nouvelles ne peut s'effectuer que sur la base de connaissances anciennes » (Revue Française de pédagogie 1988/ 82/ Pages 39-46, François Léonard, INRP, *Les conditions d'acquisition d'une nouvelle connaissance, introduction.*)

Relation école famille

Travailler l'accueil des familles, harmoniser les moyens de communication, les parents doivent pouvoir s'y retrouver.

- Comment sont organisées les réunions de rencontre avec les parents en maternelle et en élémentaire ?
- Quels documents donner aux parents ?
- Que leur dit-on ?
- Comment se fait la remise des livrets ?

Travailler avec la mallette aux parents.

(Formation REP+, liaison GS/CP 2015-2016, Mme A. TALAMONI, IEN mission départementale maternelle)

Le programme de l'école maternelle (Bulletin officiel spécial n°2 du 26 mars 2015) est structuré en cinq domaines d'apprentissage. Le premier d'entre eux, « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions », affirme **la place primordiale du langage** comme condition essentielle de la réussite de chacun.



Bulletin officiel spécial n°11
du 26 novembre 2015
[http://www.education.gouv.fr/pid285/
bulletin_officiel.html
?cid_bo=94753](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94753)



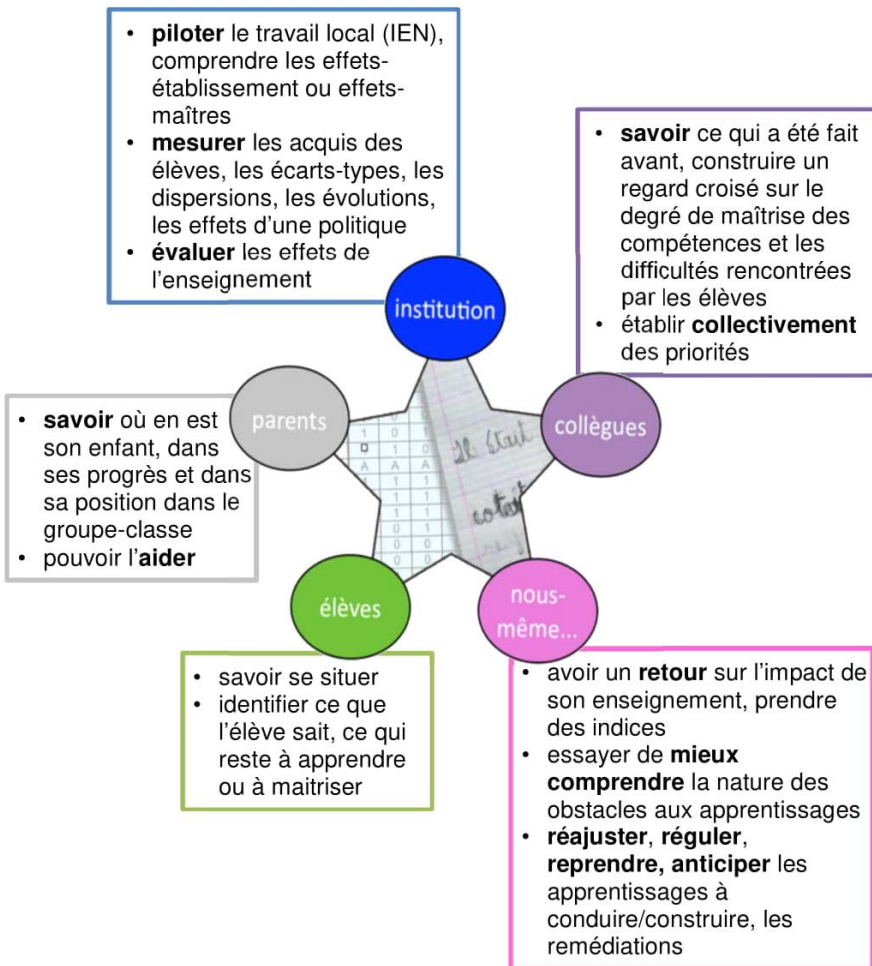
Bulletin officiel spécial n°2
du 26 mars 2015
[http://www.education.gouv.fr/cid87300/re-
ntree-2015-le-nouveau-programme-
de-l-ecole-maternelle.html](http://www.education.gouv.fr/cid87300/re-ntree-2015-le-nouveau-programme-de-l-ecole-maternelle.html)



Recommandations pédagogiques pour l'école maternelle (BO rentrée 2019) I.
L'école maternelle, école de l'épanouissement et du langage
[https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_
officiel.html?cid_bo=142385](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=142385)

9 - Évaluations

DES ÉVALUATIONS POLY-ADRESSÉES : Pour qui ? Pour quoi ?



Source IFE

Ce que je regarde des évaluations...	... peut me donner des indications sur...	... afin de...	... ce qui permet de travailler à plusieurs pour...
A. Les résultats individuels d'un élève, sa réussite globale, ses manques...	Les procédures d'un élève, la corrélation éventuelle entre ses difficultés, les obstacles qu'il rencontre.	Mettre en place une anticipation, une remédiation ou un module d'enseignement spécifique.	Questionner la tâche, identifier l'obstacle rencontré par l'élève.
B. Les résultats d'une classe, sa moyenne, sa dispersion.	Les écarts entre les élèves, la nécessité de mettre en place une différenciation plus ou moins ciblée sur certains élèves.	Mettre en place des conditions d'enseignement qui permettent de ne pas faire l'impasse sur les élèves présentant des difficultés.	Concevoir des situations de découverte des notions à maîtriser. S'assurer de leur appropriation partout les élèves en organisant plus systématiquement des temps de manipulation et d'utilisation des brouillons (apprendre à essayer pour s'essayer).
C. Les écarts entre les classes d'une école, d'un secteur, afin d'en déceler les points communs et les variances éventuelles	D'éventuels effets-maître ou effet-école, une spécificité de la cohorte d'élèves ou de leur passé scolaire.	S'interroger sur ce qui est peut-être fait spécifiquement dans une classe et qui n'est pas fait dans une autre.	Inciter aux échanges au sein de l'équipe de cycle, ou de l'équipe d'école en mettant en débat les partis-pris didactiques et les pratiques pédagogiques en cours dans l'école.
D. Les items (ou groupes d'items) les plus échoués, les plus réussis...	Les champs de compétences qui auraient besoin d'être retravaillés dans la classe.	Mettre en place des programmations nécessaires, vérifier la conformité avec la prescription des programmes.	Identifier les savoir-faire spécifiques que les élèves doivent automatiser. Concevoir des tâches. Organiser les entraînements en modulant les effectifs et en intensifiant les moments de répétition.



Évaluations 2019-2020 en CP et CE1
Présentation des modalités de passation et fiches ressources pour l'accompagnement des élèves
<https://eduscol.education.fr/cid142232/evaluations-au-cp-2019-2020.html#lien0>

10 - Où trouver de l'aide ?

👉 Équipe d'école et direction scolaire










👉 Équipe de circonscription :

- Inspecteur de circonscription (IEN)
- Conseillers pédagogiques de circonscription
- Coordonnateur de réseau d'éducation prioritaire

👉 Groupe d'appui départemental « 100% réussite » via la circonscription

NOTES :

Annexes

 <p>Page Eduscol sur le dispositif 100% de réussite http://eduscol.education.fr/cid117919/100-de-reussite-en-cp.html</p>	 <p>Les évaluations en CP http://eduscol.education.fr/cid119562/evaluation-diagnostique-en-cp.html</p>
 <p>Quelles compétences et quelles connaissances doit-on attendre d'un enfant à la fin de son CP ? Repères pour la lecture et l'écriture http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reussite/44/0/RA16_C2_FRA_EtreReussite_843440.pdf</p>	 <p>Quelles compétences et quelles connaissances doit-on attendre d'un enfant à la fin de son CP ? Repères pour les mathématiques http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Mathematiques/60/1/RA16_C2_MATH_EtreReussite_902601.pdf</p>
 <p>Lire-Écrire-Comprendre, recherche http://ife.ens-lyon.fr/ife/recherche/lire-ecrire</p>	 <p>Anagraph http://anagraph.ens-lyon.fr</p>
 <p>Renforcer les fondamentaux : la lettre du ministre de l'Education nationale aux professeurs http://www.education.gouv.fr/cid129676/renforcer-les-fondamentaux-la-lettre-du-ministre-de-l-education-nationale-aux-professeurs.html</p>	 <p>Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP (Guide de 130 pages) http://eduscol.education.fr/cid129436/pour-enseigner-la-lecture-et-l-ecriture-au-cp.html</p>
 <p>Attendus de fin d'année et repères annuels de progression CP-CE1 https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=141642</p>	

Enseigner dans les classes du dispositif 100% de réussite de la Seine-Saint-Denis

Livret à l'intention des personnels enseignants de CP-CE1
des réseaux de l'éducation prioritaire

Directeur de publication : A. Chaleix, IA-DASEN de la Seine-Saint-Denis

Conception :

Le groupe d'appui départemental 100% de réussite de la Seine-Saint-Denis
Coordination : I. Paulet, IEN



Groupe d'appui départemental
100 % Réussite